

Luxembourg, le 22 août 2018

A toutes les entreprises d'investissement

CIRCULAIRE CSSF 18/699

Concerne: Mise à jour du tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités »

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre attention la mise à jour du tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » et des instructions y relatives.

Le nouveau tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » introduit la nomination d'un agent unique, autre qu'un membre de la direction autorisée, spécialement responsable des questions relatives au respect par l'entreprise d'investissement de ses obligations concernant la protection des avoirs des clients, suite à la publication du règlement grand-ducal du 30 mai 2018 relatif à la protection des instruments financiers et des fonds des clients, aux obligations applicables en matière de gouvernance des produits et aux règles régissant l'octroi ou la perception de droits, de commissions ou de tout autre avantage monétaire ou non monétaire.

En complément, le nouveau tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » introduit la nomination d'un membre de la direction autorisée en charge du suivi de la mise en oeuvre des dispositions des orientations de l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA ») relatives à l'évaluation des connaissances et des compétences et de la circulaire CSSF 17/665.

Le tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » et les instructions (versions « marked-up » et finales) y afférentes, tels que figurant désormais parmi les instructions relatives au reporting périodique des entreprises d'investissement, publiées sur notre site Internet, sont disponibles sous forme électronique à l'adresse suivante :

https://www.cssf.lu/fr/Document/tableau-ei-responsables-de-certaines-fonctions-et-activites/.

Circulaire CSSF 18/699 page 1/2

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Jean-Pierre **FABER**

Directeur

Françoise **KAUTHEN** Directeur

Simone **DELCOURT** Directeur

Claude MARX Directeur général

Circulaire CSSF 18/699 page 2/2